



Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural
Association Loi 1901 – N° SIRET : 382 874 212 000 22 – N° Formateur à la DRTEFP :
93840036184

Référence dossier de subvention : AGI 16 R 093 000002
Mise en place d'une filière d'approvisionnement en bois broyé et compost à destination des agriculteurs de la Vallée de la Durance.
Financier : DRAAF PACA
Dispositif : Animation et appui technique des projets des GIEE reconnus en région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Dossier suivi par : Alexis THIOLLIERE, DRAAF PACA

DRAAF PACA
132 boulevard de Paris
13 331 MARSEILLE CEDEX 03

Cavaillon, le 28 juillet 2019

Objet : Rapport final de l'animation du projet « Mise en place d'une filière d'approvisionnement en bois broyé et compost à destination des agriculteurs de la Vallée de la Durance » réalisé du 1^{er} janvier 2017 au 31 août 2018

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dispositif « Animation et appui technique des projets des GIEE reconnus en région Provence-Alpes-Côte d'Azur », le GR CIVAM PACA a obtenu un financement pour l'appui technique du GIEE « Organisation collective en Luberon ».

Souhaitant travailler plus finement avec les acteurs locaux gestionnaires de matières organiques réutilisables pour les sols agricoles, le GIEE a notamment travaillé le lien avec le bois broyé issu de la ripisylve de la Durance, en lien avec EDF, le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance et plusieurs prestataires intervenant dans l'évacuation et le traitement de la ripisylve. Ce travail a également permis de se rapprocher de la communauté de communes « Luberon Monts de Vaucluse » autour de la ressource en déchets verts broyés, avec qui le GR CIVAM PACA a signé en mars 2019 une convention de partenariat pour l'approvisionnement en déchets verts de fermes locales. Ce lien a été possible par plusieurs rencontres entre agriculteurs et membres de la communauté de communes. Une formation a également été organisée pour améliorer collectivement la gestion des amendements à la ferme. La demande des agriculteurs locaux pour des matières organiques végétales de qualité est forte, et leur utilisation variée : compostage, paillage, incorporation brute dans des parcelles... Les dynamiques de ce GIEE et du GIEE « Mise en place d'une filière agricole et locale de compostage de déchets verts et biodéchets sur la commune de Lauris », dont font partie les agriculteurs de l'association « Groupement d'Agriculteurs Durance Luberon » ont permis de rapprocher des agriculteurs et des pourvoyeurs de matières, avec un enjeu toujours réel de pérennisation de ces nouvelles filières. Cela a conforté les agriculteurs de ces deux GIEE, accompagnés par le GR CIVAM PACA, à rédiger un plaidoyer pour une meilleure prise en compte de la paysannerie dans la gestion des ressources organiques réutilisables en agriculture.

Vous trouverez ci-joints le compte-rendu technique, le compte-rendu financier de l'animation ainsi que des annexes :

- Compte-rendu technique de l'animation
- Compte-rendu financier de l'animation
- Annexe 1 : Récapitulatif du temps de travail mensuel en heures réalisé pour le projet
- Annexe 2 : Attestation du nombre de jours travaillés par Florian Carlet du 1^{er} décembre 2017 au 31 août 2018 et du coût salarial par journée de 7 heures
- Annexe 3 : Contrat de travail de Florian Carlet
- Annexe 4 : Bulletins de paie Florian Carlet
- Annexe 5 : Frais de déplacements de Florian Carlet
- Annexe 6 : Facture formation Blaise Leclerc
- Annexe 7 : Facture formation Gérard Augé
- Annexes techniques

Nous sommes à votre disposition pour tout complément d'informations.

Nous vous adressons Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Nicolas Verzotti
Président du GR CIVAM PACA

GROUPEMENT REGIONAL
CIVAM
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
MIN 13
84953 CAVAILLON Cédex
Tél. : 04 90 78 35 39

